

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS

\*\*\*\*\*

Séance du 3 mai 2024

\*\*\*\*\*

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	9

L'an deux mille vingt quatre

Le 3 mai

A 17 heures, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre

**Présents** : M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel - M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie - Mme LINTZ Ghislaine - M. PINEDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie

**Absente excusée** : Mme INGLES Martine

**Secrétaire de séance** : M. ECHARD Vincent

**Date de convocation** : 29 avril 2024

Objet de la Délibération :  
**CCAS**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide le versement de 6 767 € au compte du CCAS.

Cette somme est inscrite au BP 2024.

2024 / 023

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,  
Pierre BLANQUE

Extrait du registre

